

## Rapport sur le marché Février 2018

### Suisse

La décision à prendre sur l'excédent issu de la dernière récolte n'est toujours pas prise, même si la Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC) a déjà procédé à un premier déclassement.

### UE / Monde

La force de l'euro par rapport au dollar met les cotations de céréales sous pression en Europe: elles ont atteint leur plus bas niveau depuis près de 2 ans. Par ailleurs, les estimations les plus récentes du ministère de l'agriculture des USA comme du Conseil international des céréales ont mis l'ensemble du marché sous pression: en effet, l'excédent global de la récolte de cette année a encore été réévalué. Ce n'est qu'avec la prochaine récolte de blé que, pour la première fois depuis six ans, il pourrait y avoir un léger déficit de l'offre, ce qui permettrait de réduire quelque peu les stocks. Mais cette perspective est encore lointaine et pourrait encore se modifier dans les mois à venir. Les nombreuses précipitations amenées par les violentes tempêtes des dernières semaines en Europe de l'Ouest ont humidifié les sols de manière satisfaisante. Toutefois, des températures douces ont rendu les cultures plus sensibles au risque de gel en cas de retour de conditions hivernales.

Les producteurs français de céréales ne sont aujourd'hui plus compétitifs par rapport à ceux de la région de la Mer Noire en raison de coûts logistiques trop élevés, comme vient de le constater l'Association générale des producteurs de blé (AGPB). Près de 40 % d'entre eux connaîtraient actuellement des pertes. Pour gagner en compétitivité, il conviendrait de procéder à des investissements massifs.

### Bio

Mi-février a de nouveau lieu la Biofach à Nuremberg, le salon incontournable du bio. Mi-janvier, l'IFOAM (International Federation of Organic Agriculture Movements) a alerté l'opinion publique et pris clairement position contre les nouvelles technologies de sélection des variétés. Pour l'IFOAM, ces dernières s'apparentent à celles utilisées pour les OGM et n'ont pas leur place dans l'agriculture bio. En l'absence de législation dans de nombreux pays, ce genre de variétés pourraient être mises sur le marché sans contrôle officiel ni évaluation des risques.

### Blé dur

Après la trêve des confiseurs, le commerce du blé dur a redémarré en janvier. En l'absence d'informations nouvelles, il n'y a pas eu de changement majeur. On note toutefois que les producteurs, dans toutes les régions de culture, ne mettent leur marchandise sur le marché que de manière très parcimonieuse compte tenu du niveau toujours bas des prix depuis plusieurs années.

La Direction générale  
Swissmill